

ASSURER LES MISSIONS DE POLICE DE LA CHASSE

Contenu pédagogique

Jour 1 - Après-midi - débutera à 14 heures (Alternance de salle et terrain)

Présentation de la formation : accueil, programme, intervenants, méthodes pédagogiques, évaluation des besoins et tour de table.

Séquence 1 : Cadre institutionnel et place de l'agent de développement

Séquence 2 : Responsabilités juridiques et déontologie en intervention

Jour 2 - Matin (Alternance de salle et terrain)

Séquences 3 : Communication professionnel et autorité apaisée

Séquence 4 : Analyse de pratiques et intégration des acquis du jour

Séquence 5 : Droit pénal cynégétique - Comprendre et qualifier les infractions

Séquence 6 : Procédure, traçabilité et rédaction de procès-verbaux

Jour 3 - Matin (Alternance de salle et terrain)

Séquence 7 : Sécurité de l'intervention - Lecture du terrain et gestion des distances

Séquence 8 : Gestion des situations conflictuelles et désescalade

Jour 3 - Après-midi (Alternance de salle et terrain)

Séquence 9 : conduite complète d'une mission de contrôle

Séquence 10 : Coopération interservices et chaîne de traitement

Jour 4 - Matin- fin à 12 h 00 (Alternance de salle et terrain)

Séquence 11 : Analyse de pratiques et plan individuel de progression

Séquence 12 : Conclusion, ancrage des acquis et clôture de la formation

Organismes et lieux de formation

- **OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE** Le centre du Paraclet

▼ OBJECTIF

Situer ses missions d'agent de développement dans le cadre institutionnel et juridique de la police de la chasse
Appliquer les principales règles du droit de la chasse et de la procédure pénale dans la constatation des infractions Mett...

▼ PUBLIC CONCERNÉ

▼ PRÉREQUIS

Aucun

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le formateur alterne des apports théoriques, cas pratiques et mises en situation d'intervention (jeu de rôle, analyse des pratiques) - ajustement en fonction des niveaux des stagiaires et des besoins exprimés en début de session.

▼ DURÉE

21.00h